



---

**Programme Opérationnel**  
**FSE 2014-2020**  
**Ile de La Réunion**



12 décembre 2014 : approbation du PO FSE par la Commission Européenne

30 avril 2015 : le Comité National de Suivi approuve les critères de sélection des opérations \*préalable à la programmation des opérations

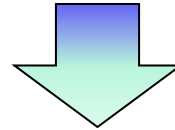
1<sup>er</sup> juin 2015 : ouverture de l'extranet ma-démarche-fse pour le PO FSE de l'île de La Réunion \*préalable à la réception des demandes de subventions pour instruction

7 octobre 2015 : présentation au Comité national de Suivi du plan d'évaluation et de la Stratégie de communication

12-15 octobre 2015 : audit sur place de la CICC du Descriptif de Système de Gestion et de Contrôle \* préalable à la déclaration des dépenses à la Commission européenne



## Continuité de 5 générations de programmes



**un diagnostic territorial partagé**

**Une stratégie intégrée plurifonds**

*Dépasser la logique de rattrapage  
et préparer un modèle économique renouvelé*

**AXE 1 – Dynamiser la montée en compétence,  
l'accès à l'emploi et la cohésion sociale de la  
population réunionnaise**

**AXE 2 – Investir dans les leviers de croissance et  
améliorer la compétitivité des entreprises**

**AXE 3 – Optimiser les performances du territoire**



## Le PO FSE participe à l'atteinte des objectifs de l'axe 1 de la stratégie intégrée plurifonds

Le PO FSE concentrera son intervention autour de 3 priorités :

- La montée en compétences de la population  
**Objectif Thématique (OT) 10**
- Le soutien à l'accès à l'emploi  
**Objectif Thématique (OT) 8**
- La recherche de l'inclusion la plus large de la population dans les systèmes socio-économiques

### **Objectif Thématique (OT) 9**

*Le FSE agit en complémentarité avec les autres fonds*



Axes prioritaires du PO FSE	Objectifs thématiques UE	Montant FSE (millions d'€)
AXE 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE, COMPETITIVE ET INNOVANTE.	OT 10 : Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	162,294 31%
AXE 2 : SOUTENIR L'ACCES A L'EMPLOI PAR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE LA MOBILITE	OT 8 : Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'oeuvre	237,637 46%
AXE 3 : FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETE EN RENFORCANT LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS	OT 9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	100,786 20%
<i>Assistance technique</i>		16,127 3%
<b>Total FSE ...</b>		<b>516,844</b>



Axes prioritaires	Objectifs	Montant FSE (millions d'€)	
AXE 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE, COMPETITIVE ET INNOVANTE.	<i>Prévenir les sorties prématurées du système scolaire</i>	4,114	1%
	<i>Augmenter les compétences de la population la plus éloignée du marché de l'emploi pour en favoriser l'employabilité.</i>	158,180	31%
AXE 2 : SOUTENIR L'ACCES A L'EMPLOI PAR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE LA MOBILITE	<i>Augmenter le nombre de personnes mises en parcours vers l'emploi, y compris les départs en mobilité</i>	116,286	22%
	<i>Augmenter le nombre de jeunes mis en parcours vers l'emploi</i>	102,714	20%
	<i>Augmenter et pérenniser les créations d'entreprises dans un objectif de création d'emplois</i>	7,846	2%
	<i>Augmenter les compétences des actifs dans un objectif de maintien en emploi</i>	10,791	2%
AXE 3 : FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETE EN RENFORCANT LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS	<i>Accroître le nombre de personnes inscrites dans un processus d'insertion</i>	100,786	20%
<i>Assistance technique</i>		16,127	3%
<b>Total FSE ...</b>		<b>516,844</b>	



## LA GOUVERNANCE un cadre partenarial maintenu

Autorité de Gestion unique du Préfet de La Réunion d'un programme territorial et partenarial : situation exceptionnelle en France

Autorité de Certification selon le modèle national : la DRFIP

Des organismes intermédiaires pour l'instruction des demandes d'aides européennes : l'Etat (DIECCTE/DJSCS), le Rectorat, le Conseil départemental, le Conseil régional

Une délégation de gestion : convention de subvention globale au Conseil régional



## LES MESURES DE SIMPLIFICATION en faveur des bénéficiaires

Utilisation de nouvelles méthodes de gestion de coûts simplifiés en application du règlement européen FSE

Confirmation des expériences de simplifications réunionnaises construites par le partenariat local (dont le modèle de Cout Unitaire Forfaitaire)

Une dématérialisation de la gestion des demandes d'aide : « [ma-demarche-fse.fr](http://ma-demarche-fse.fr) » extranet déjà utilisé pour le programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)





## LES VALEURS DE REFERENCE

Des opérations sélectionnées par appels à projets permanents ou thématiques

Cofinancement d'opération de 80% de FSE en contrepartie de 20% d'aide publique

Un système d'avance révisé : 1% du programme par an sur les trois premières années

Une réserve de performance de 6% du programme à discuter avec la Commission européenne en 2018

Un PO FSE centré sur l'évaluation des indicateurs de réalisation des objectifs : recherche de performance de l'impact FSE



## QUELQUES VALEURS DE REFERENCE

Participants concernés par le programme : 210 000

Création d'entreprises visés : 3 400

Jeunes identifiés en risque de décrochage  
maintenus en milieu scolaire : 6 100

Places formation en apprentissage : 15 400

Participants désavantagés bénéficiant d'un  
accompagnement vers l'inclusion : 60 800

Participants au plan anglais : 9 000

Places de formation dans les secteurs sanitaire et  
social : 5 320





**Merci de votre attention**

